

AUDIT PS en soins de ville : SSIAD, SPASAD, Centres de Santé

Enquête : septembre - octobre 2018

Résultats région Occitanie

2019

Introduction - contexte	1
Résultats et analyse	2
1- Participation	2
2- Promotion des Précautions Standard (PS)	3
<i>a. Formation/Information</i>	3
<i>b. Evaluation</i>	4
3- Hygiène des mains	5
4- Equipements de protection individuelle (EPI)	7
5- Prévention des AES	11
6- Application des PS	11

Depuis 2016, le CPIAS Occitanie mène des actions de prévention des infections associées aux soins auprès des SSIAD. En 2017, un premier audit sur les précautions standard est proposé à ces établissements spécifiquement pour les départements de l'Hérault et de la Haute Garonne. Cette évaluation s'inscrit dans l'axe 2 du programme national PROPIAS 2015 : renforcer l'observance des précautions standard pour tout patient/résident, lors de tous soins et tout lieu.

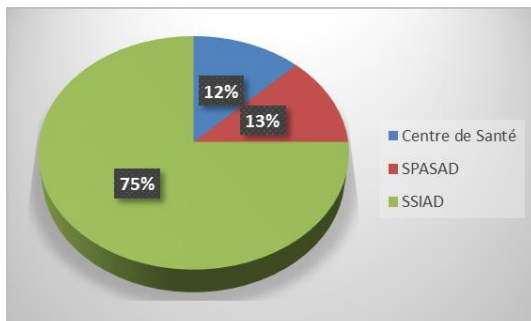
Les principaux résultats de cet audit sont les suivants :

- Hygiène des mains : 50% des professionnels en SSIAD n'utilisent pas la FHA par méconnaissance
- Protection des professionnels : les gants sont trop souvent portés et pas toujours à bon escient
- Tablier plastique mis à disposition par la structure : trop peu utilisé sur des tenues civiles
- Entretien du matériel : pratiques hétérogènes par manque d'application des procédures

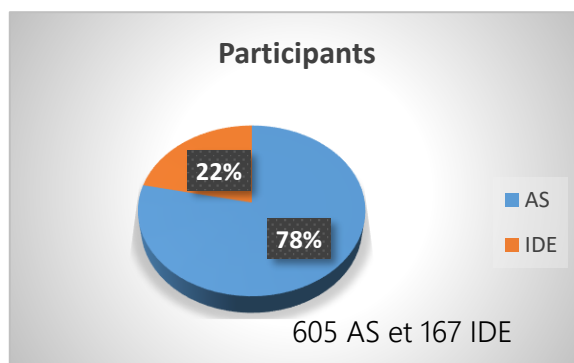
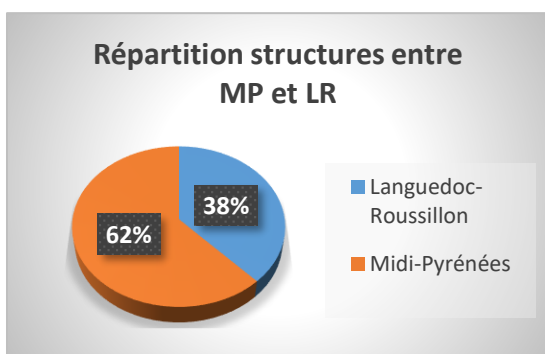
Forts de ces éléments, il a été décidé en 2018 de réaliser ce même type d'audit sur l'ensemble de la région Occitanie auprès des structures à domicile (SSIAD, SPASAD, centre de santé) et ce afin d'obtenir une photographie plus précise des actions mises en place dans la prise en charge des patients à domicile par essentiellement des aides-soignants.

Cette enquête a eu lieu du 01 septembre au 20 octobre 2018. Chaque structure a nommé un coordonnateur responsable de l'audit chargé de son organisation au sein de sa structure. Deux questionnaires ont été élaborés par le CPIAS Occitanie : une fiche « structure » qui tenait lieu d'inscription à l'audit et une fiche « professionnel » basée sur des situations de soins. L'ensemble des documents était mis à disposition à partir d'une application pour une saisie en ligne, toute réponse étant anonyme.

1- Participation



Au total sur 265 structures sollicitées, 79 ont participé à l’audit, soit 30%. Cela représente un nombre de 3895 places. Les SSIAD sont les établissements les plus nombreux (60, soit 75%). Les SPASAD ayant participé sont au nombre de 10 (soit 13%), les centres de santé 9 (soit 12%).



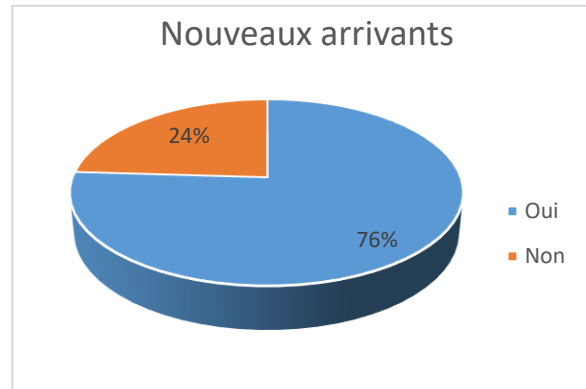
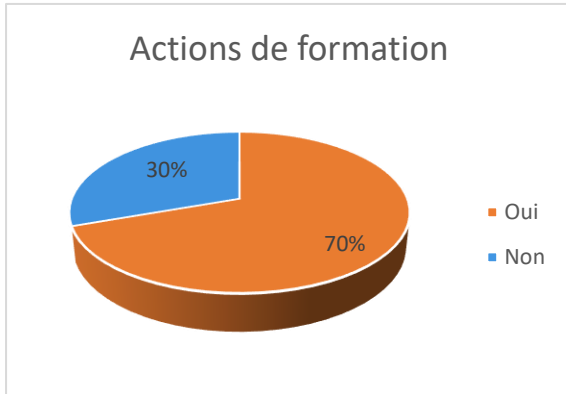
Notons qu’en Occitanie, 30 structures de l’ex-région Languedoc-Roussillon ont participé à cette enquête (38%) et 49 du côté ex-Midi-Pyrénées (62%).

Nous constatons logiquement une participation plus importante des aides-soignants (605) contre 167 infirmiers.

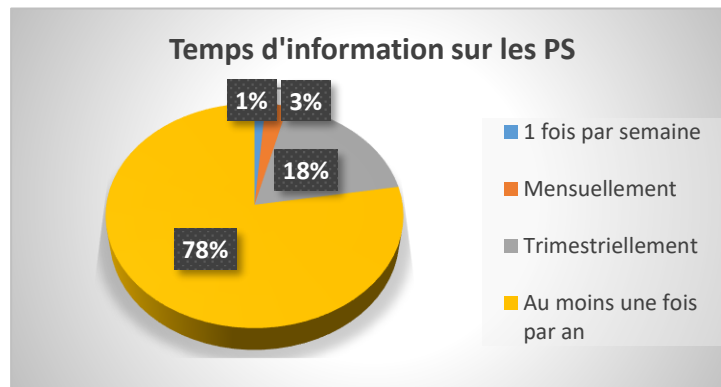
2- Promotion des Précautions Standard (PS)

Promouvoir les PS doit s'appuyer sur des référentiels élaborés par les établissements. Dans cette enquête sur les 79 structures ayant participé, 73 ont déclaré avoir des procédures sur les précautions standard (soit 92%).

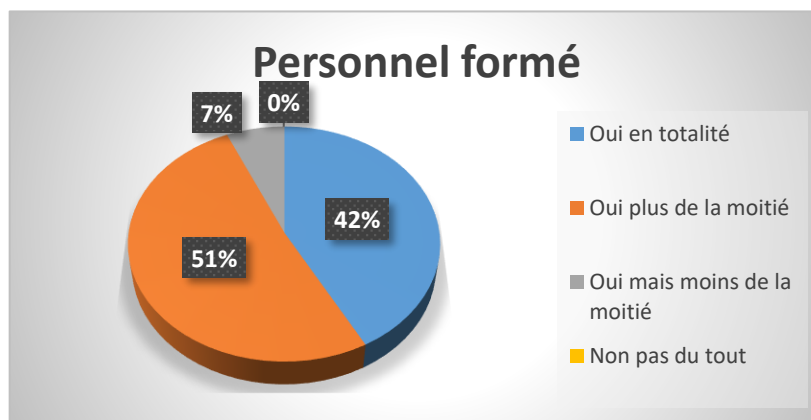
a. Formation/Information



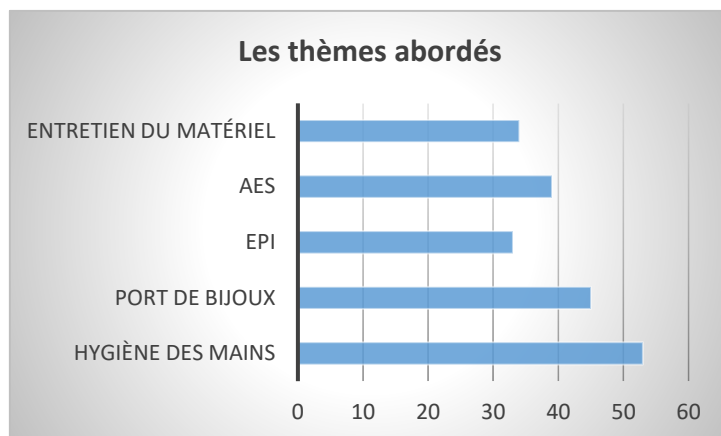
Des actions de formation ont été menées par 55 structures (soit 70%). Pour 84% d'entre eux ces actions ont été récemment réalisées (années 2017/2018). Et 60 déclarent proposer une formation aux nouveaux arrivants (76%).



Des temps d'information sur les précautions standard sont mis en place cependant ils demeurent insuffisants : 75 % des structures ne le font qu'une fois par an.



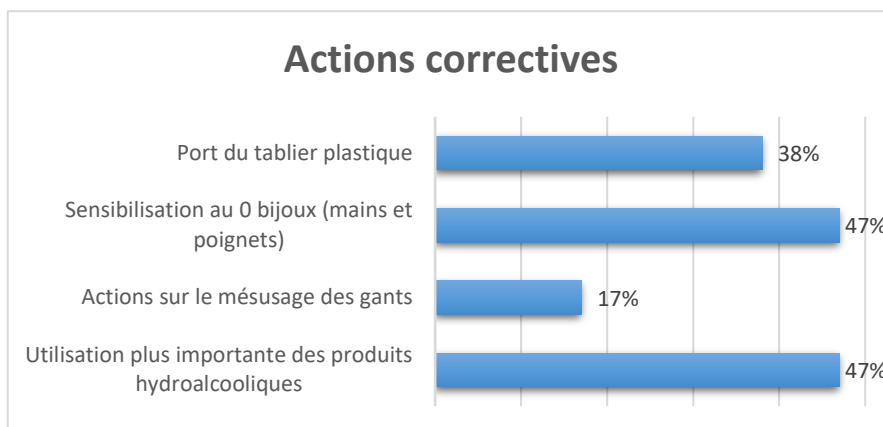
⇒ Pourtant 93% des structures estiment qu'une grande partie de leur personnel est formé.



Les thèmes les plus abordés sont l'hygiène des mains et le port de bijoux (89%). Parmi les sujets moins abordés on retrouve les EPI, les AES et l'entretien du matériel (47%).

b. Evaluation

39% des structures ont déclaré avoir réalisé une évaluation des précautions standard.



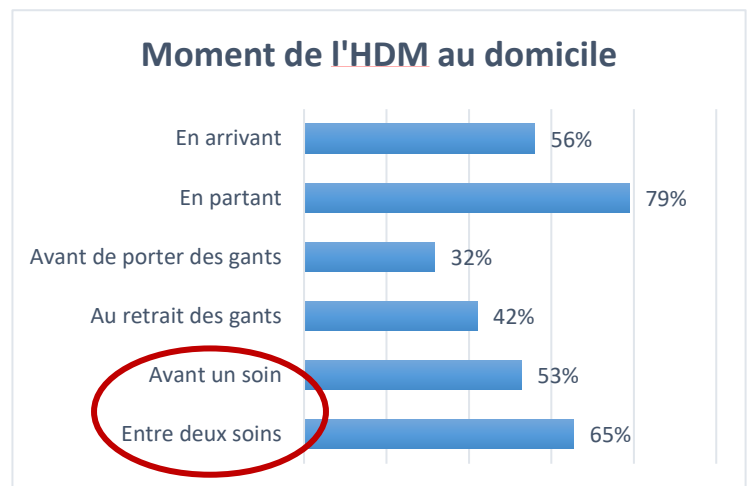
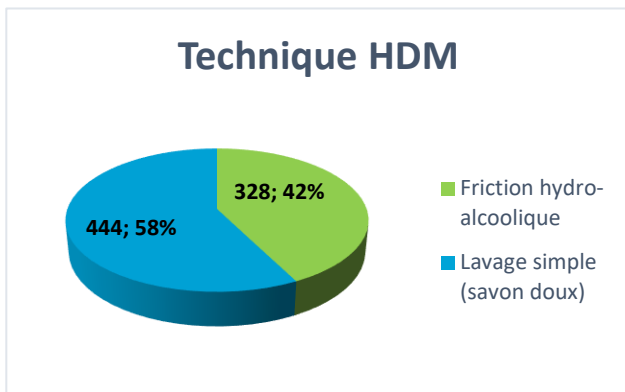
Parmi celles ayant réalisées l'audit en 2017, 86% d'entre elles ont mis en place des actions correctives, essentiellement sur la sensibilisation au « zéro » bijou et sur l'utilisation des produits hydro alcooliques.

In fine, la promotion des précautions standard doit prendre en compte l'ensemble des secteurs de soins dans lesquels elles s'appliquent afin de sécuriser les soins aux patients et permettre une protection efficace pour le soignant.

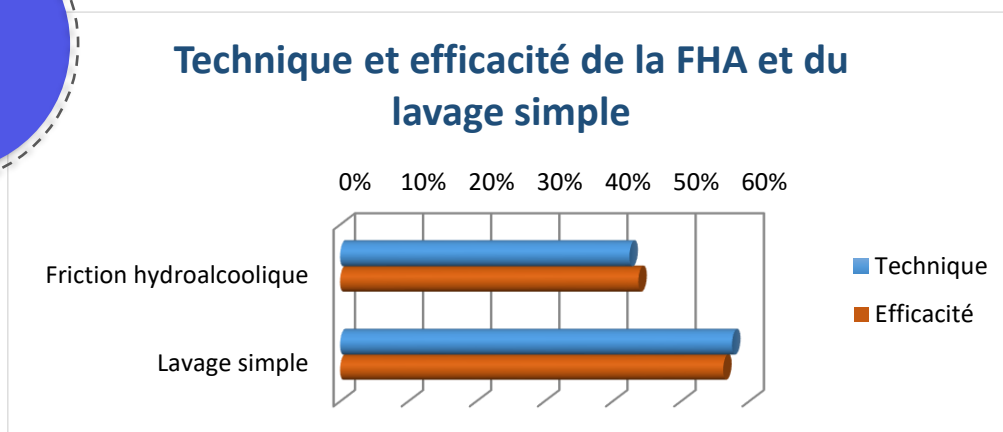
R2 Les précautions standard constituent un socle de pratiques de base s'intégrant dans toute stratégie de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de la diffusion des bactéries résistantes aux antibiotiques. Elles contribuent à la sécurité des soins (soignant/soigné) lors de la prise en charge d'un patient.

Commentaire : Les précautions standard s'appliquent quel que soit le secteur de soins : sanitaire, médicosocial et ville. Elles partent du principe que tout individu est potentiellement porteur, colonisé ou infecté par des micro-organismes pouvant se transmettre lors du soin. Elles concernent les professionnels de santé, les aidants ou toute personne intervenant dans les soins.

3- Hygiène des mains



Parmi les techniques requises pour l'hygiène des mains, le lavage simple avec un savon doux reste la méthode la plus utilisée pour les professionnels interrogés qui perçoivent le lavage comme la technique d'hygiène des mains la plus efficace.



L'utilisation d'un produit hydroalcoolique est pourtant la technique de référence à prioriser.

Les PHA sont à disposition mais ne font pas l'objet d'une utilisation automatique. Leurs indications sont essentielles entre deux soins et au retrait des gants.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La désinfection par friction avec un produit hydro-alcoolique est la technique de référence dans toutes les indications d'hygiène des mains en l'absence de souillure visible.

R8

Les 5 indications à L'HYGIENE DES MAINS

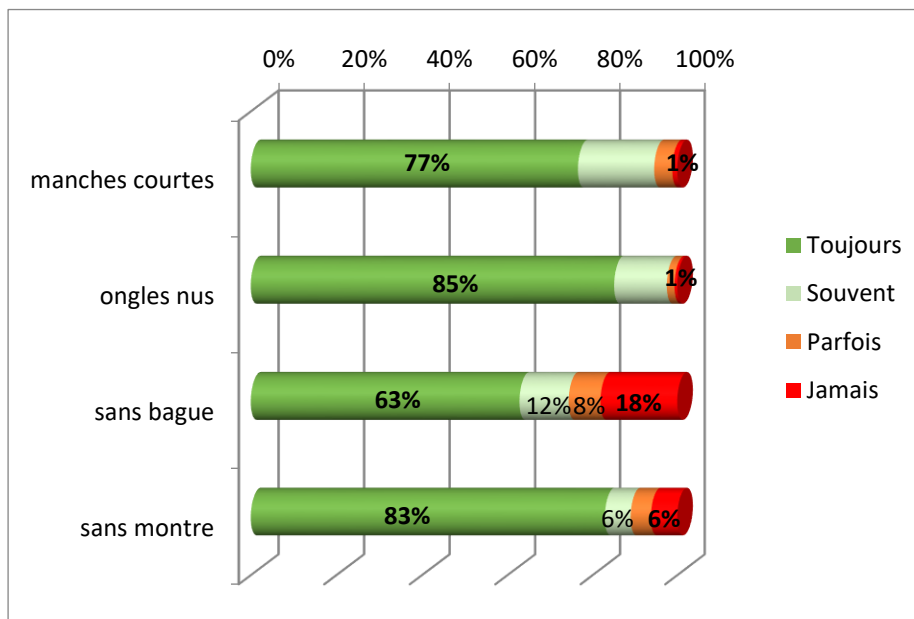


Une gestuelle = un signe d'efficacité



Il est important aussi de rappeler les prérequis à l'hygiène des mains :

Les bijoux les plus retrouvés lors de l'audit sont les bagues et les montres avec **seulement 60 % de soignants ne portant de bagues.**



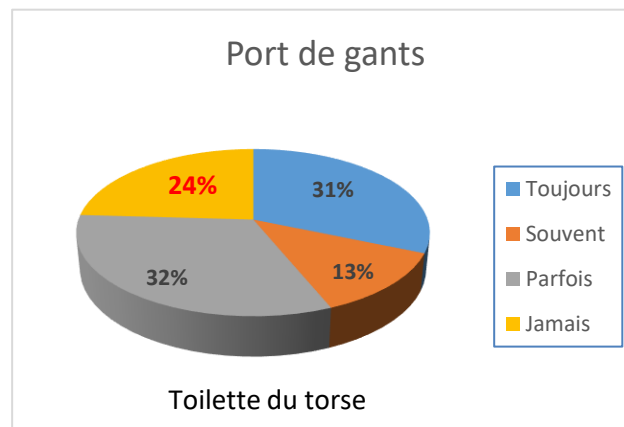
CE QU'IL FAUT RETENIR

Lors des soins et en préalable à toute hygiène des mains :

- avoir les avant-bras dégagés,
- avoir les ongles courts, sans vernis, faux ongles ou résine,
- ne pas porter de bijou (bracelet, bague, alliance, montre).

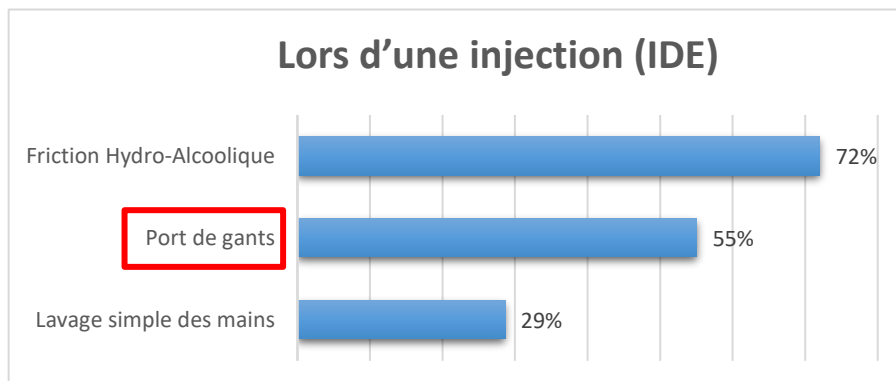
R6

4- Equipements de protection individuelle (EPI)

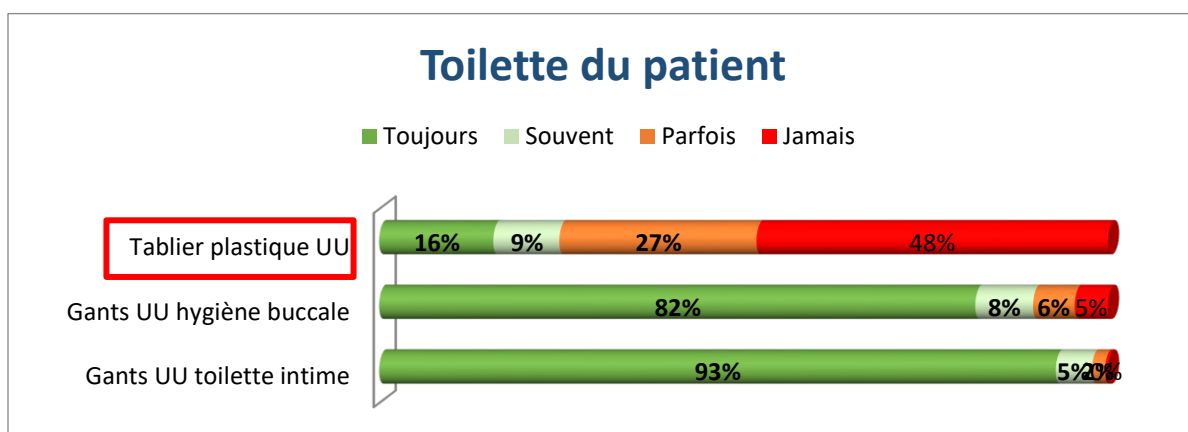


Le port de gants est observé en cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée (toilette intime, change...).

Par contre **le port de gants n'est pas requis lors de contacts avec la peau saine**. Ce message n'est pas suivi des professionnels car pour la toilette du torse ils sont 76% à utiliser encore des gants.



Dans la prévention du risque d'accident d'exposition au sang (AES), le port de gants est obligatoire. On ne le retrouve que pour 55% des IDE ayant répondu pour des gestes à haut risque de contamination.



La protection de la tenue civile n'est pas systématique. **Pourtant porter un tablier imperméable à usage unique est recommandé lors de tout soin mouillant** (lors de la toilette par exemple) ou en générant des souillures (pansement). Le risque existe aussi quand il y a un soin exposant à une projection ou une aérosolisation de produit biologique (aspiration).



CE QU'IL FAUT RETENIR

Les EPI protègent les professionnels de santé du risque d'exposition à des micro-organismes :

- Lors des contacts avec les muqueuses, la peau lésée
- En cas de contact ou risque de contact/projection/aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

R11

R12

- Porter des gants uniquement :
- en cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée,
 - lors des soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées.

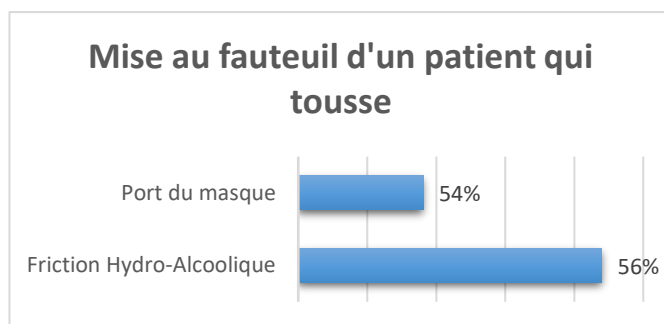
Porter un tablier imperméable à usage unique lors de tout soin souillant ou mouillant ou exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

R15

Tenue professionnelle

- ▶ Tenue à manches courtes, le port d'une blouse n'est pas obligatoire
- ▶ Ongles courts (1 mm ou moins), sans faux ongles ni résine
- ▶ Aucun bijou (y compris montre ou alliance) aux mains et poignets
- ▶ Port d'un tablier plastique à usage unique pour les soins mouillants, souillants





L'hygiène respiratoire est intégrée aux précautions standard. Face à un patient qui tousse le port de masque pour le professionnel est tout à fait indiqué. Seules 54% des personnes interrogées le font.



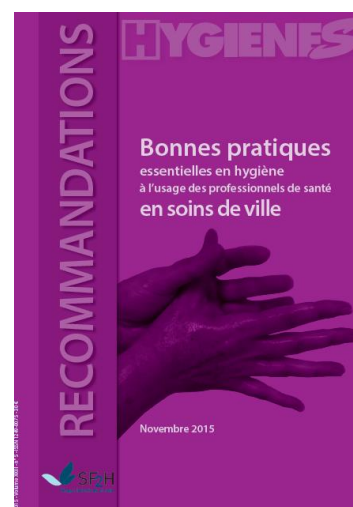
Qui porte un masque ?

- **Le patient** présentant une toux suspecte d'être d'origine infectieuse et pouvant le supporter ;
- **le professionnel** présentant une toux pouvant être d'origine infectieuse ou une angine ;
- **le professionnel** réalisant un soin avec risque de projection ou contact avec des liquides biologiques (précautions standard) ;
- **le professionnel** en contact avec un patient suspect ou atteint de pathologie à transmission respiratoire « Air » ou « Gouttelettes ». La tuberculose, la rougeole et la varicelle sont trois pathologies « courantes » à transmission « Air ».

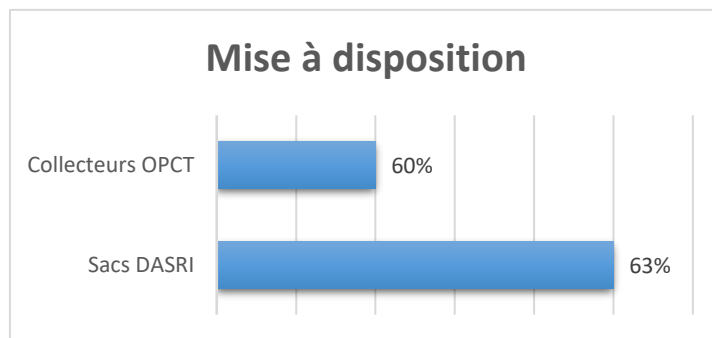
La protection du professionnel peut être étendue jusqu'au port de lunette.

Le port de lunettes de sécurité

- Le port d'une protection oculaire ou d'un masque à visière est recommandé dans le cadre des précautions standard.
- Il complète la protection du professionnel de santé lors des soins avec risque de projection de sang, de liquide biologique, les lunettes de vue n'apportant pas de protection suffisante.



5- Prévention des AES

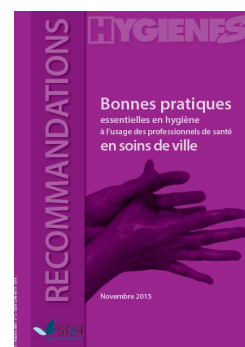


77% des établissements réalisent un suivi des AES. 21% d'entre eux ont déclaré un à deux AES sur l'année 2017. Des pratiques de recapuchonnage et de désadaptation de l'aiguille à la main sont encore observées.

Parmi les mesures de prévention, la mise à disposition des collecteurs d'aiguilles au plus près du soin est indiqué. Dans l'enquête, 40% des structures n'ont pas signalé l'utilisation de ces collecteurs.

Respecter les bonnes pratiques lors de toute manipulation d'objets piquants, coupants tranchants souillés

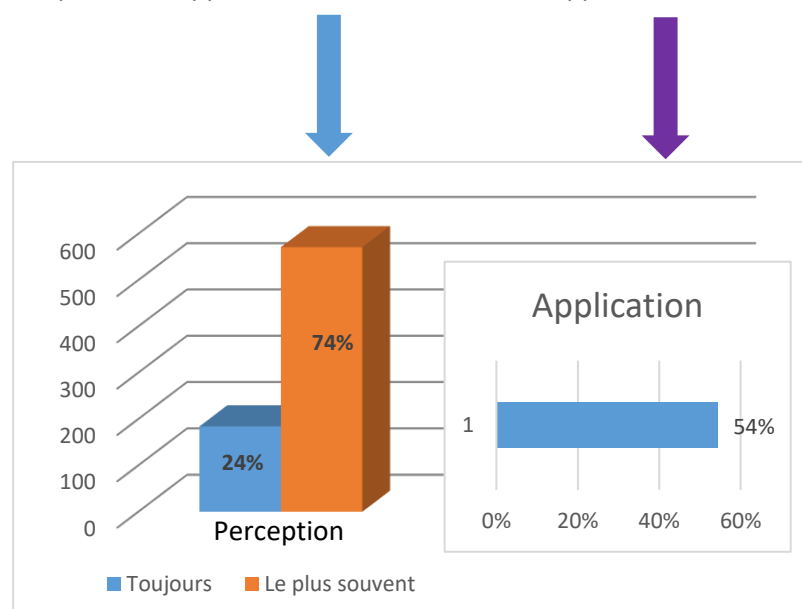
- ▶ Ne jamais recapuchonner les aiguilles.
- ▶ Ne pas désadapter à la main les aiguilles des seringues ou des systèmes de prélèvement sous vide.
- ▶ Jeter immédiatement sans manipulation les aiguilles et autres OPCT dans un collecteur adapté, situé au plus près du soin dont l'ouverture est facilement accessible.
- ▶ Ne pas dépasser le niveau maximal de remplissage du collecteur.



6- Application des PS

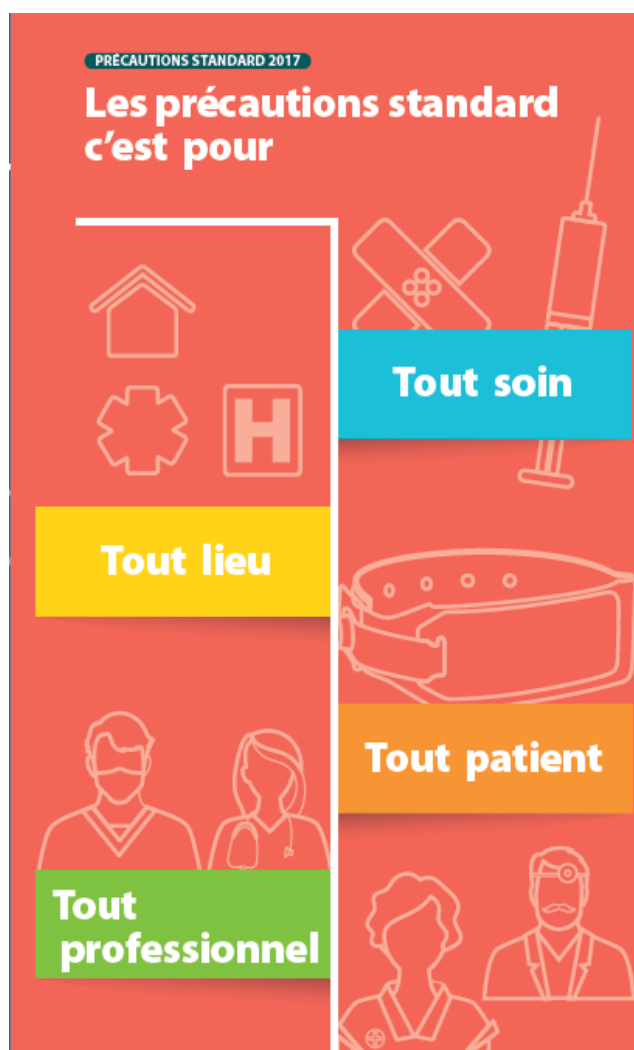
Perception de l'application des PS :

Application réelle :



Il est important de souligner un décalage certain entre la perception d'appliquer les précautions standard et la réelle mise en œuvre de ces mesures.

C'est pourquoi, dans les suites à donner à cet audit, les messages de prévention devront tenir compte des croyances et des représentations des professionnels pour obtenir un réel changement dans les comportements et dans l'application des bonnes pratiques.



R1

Les précautions standard sont un ensemble de mesures visant à réduire le risque de transmission croisée des agents infectieux entre soignant, soigné et environnement, ou par exposition à un produit biologique d'origine humaine (sang, sécrétions, excreta...).

Référence :

Actualisation des précautions standard, SF2H, juin 2017

Bonnes pratiques en hygiène à l'usage des professionnels de santé de soins de ville, SF2H, novembre 2015

Merci pour votre participation

La méthodologie et les résultats de cette enquête sont disponibles sur notre site internet www.cpias-occitanie.fr

Nous restons à votre écoute pour toutes informations complémentaires :

CPias Occitanie, site de Toulouse

05.61.77.20.20

cpias-occitanie@chu-toulouse.fr

CPias Occitanie, site de Montpellier

04.61.33.74.69

cpias-occitanie@chu-montpellier.fr



Prévention du risque infectieux au domicile Comment se former ?

- ▶ Actualisation des Précautions Standard
- ▶ Etre référent des Infections Associées aux Soins
- ▶ Se former aux bonnes pratiques des nouveaux gestes (Picc, CCI, Midline...)

